

Q. C'était vers.....?—C'était environ dix-huit mois après que j'avais été nommé Maître-Général des Postes; je fus nommé, je crois, le 21 mai 1875.

Q. Lorsque vous étiez Maître-Général des postes, avez-vous eu quelque communication avec M. Anglin au sujet des impressions du gouvernement au Nouveau-Brunswick?—Non, aucune que je me rappelle; je ne me rappelle pas avoir communiqué avec M. Anglin à ce sujet autrement que verbalement; je le rencontrai, après que j'eusse décidé de donner les impressions, et je lui mentionnai ce que j'avais fait.

Q. Quand cela a-t-il eu lieu?—Peu de temps après la formation du gouvernement.

Q. Peu de temps après la formation du gouvernement, vous vous décidiez à lui donner les impressions?—Je me décidai à donner aux journaux qui soutenaient le gouvernement, les impressions de mon département.

Q. Vous vous êtes rencontré avec M. Anglin?—Après m'être décidé à lui donner les impressions, d'après ce que je me rappelle maintenant en retournant en arrière, j'ordonnai d'abord que les impressions seraient données à deux journaux de St. Jean, je ne me rappelle pas l'autre journal, au *Freeman* et à un autre journal; peu après j'ordonnai que toutes les impressions seraient données au *Freeman*, et j'informai ensuite M. Anglin que j'avais donné ordre de faire faire les impressions à son bureau.

Q. Les impressions de votre département?—Les impressions, tout ce qui devait se faire pour le Nouveau-Brunswick dans mon département. M. Anglin me remercia froidement, et ce fut tout.

Q. D'après ce que je comprends alors, d'abord vous aviez donné instruction d'envoyer les impressions de votre département pour les affaires du Nouveau-Brunswick à deux journaux, et ensuite vous avez changé d'idée et résolu de les donner au *Freeman* seul?—Je ne me rappelle pas pendant combien de temps l'autre journal a eu des impressions.

Q. Vous vous étiez décidé à donner toutes les impressions au *Freeman* avant d'avoir vu M. Anglin?—Avant que je vinsse à lui en parler.

Q. Pouvez-vous vous rappelez la date à laquelle vous lui en avez parlé?—Je l'ignore; je ne sais pas combien il s'était écoulé de temps immédiatement après la formation du gouvernement, lorsque je lui en parlai; ou si je lui en parlai la première fois que je le rencontrai après avoir fait le changement ou non, je ne saurais le dire.

Q. Ça ne pouvait pas être longtemps après la formation du gouvernement?—Je ne saurais le dire; c'était, cependant, après la formation du gouvernement; j'ai tout oublié; je ne me rappelle pas si c'était dans la rue ou non; je ne me rappelle pas la date—si c'était une semaine, ou un mois ou deux mois après, je n'en sais rien.

Q. Avez-vous transmis l'ordre à l'officier qu'il appartient de votre département?—Oui; je donnai ordre au Major White, d'envoyer les impressions au *Freeman*; j'ordonnai seulement que les impressions à faire pour le département fussent faites par le *Freeman*.

Q. Avez-vous donné des ordres au sujet de la papeterie?—Non, je ne connais rien quant à la papeterie; je n'ai pas donné d'ordre concernant la papeterie; j'ai seulement dit au Major White de faire un changement quant aux impressions et de les donner au *Freeman* d'après les mêmes conditions que ci-devant avec les autres journaux.

Q. Votre ordre à cet égard a-t-il subsisté aussi longtemps que vous avez été Maître-Général des Postes?—Oui.

Q. Pouvez-vous nous dire comment vous en êtes venu à la conclusion de donner les impressions au *Freeman*?—J'en suis venu à la conclusion, parce que ce journal soutenait le gouvernement.

Q. Avez-vous pris cette détermination par vous-même ou après en avoir communiqué avec votre département?—Je n'hésite pas à dire que ce fut mon propre acte.

Q. Avez-vous donné des instructions quant aux prix ou au taux des impressions?—Je dis au secrétaire M. White, que les impressions devaient être envoyées au *Freeman*, et que les prix ne devaient pas être plus élevés que ceux qu'avait payés l'ancien gouvernement; de fait, je dis que si on pouvait les faire faire à meilleur marché, nous devions tâcher de le faire.

Q. Vous est-il arrivé de connaître s'il y avait du papier?—Non, je ne saurais le dire.